



Politique économique — Analyse

Budget 2027 : faire des économies partout, taxer les riches nulle part

Coupes dans les retraites, la santé, l'écologie... Le gouvernement de Sébastien Lecornu prévoit à nouveau de serrer la vis. En revanche, il refuse toujours catégoriquement de demander plus aux riches et aux grandes entreprises.

Mathias Thépot

16 septembre 2026 à 16h19

Pour son dernier budget, l'exécutif macroniste ne perd pas le nord. Malgré des vents contraires sur le plan macroéconomique, il compte maintenir son cap de la politique de l'offre, préférant couper dans les dépenses, sans pour autant faire participer les plus aisés à la réduction des déficits publics. « *Je peux vous garantir une méthode : [...] de la dépense publique maîtrisée plutôt qu'un nouvel impôt* », a indiqué le premier ministre, Sébastien Lecornu, dans une lettre aux chef-fes d'entreprise publiée sur les réseaux sociaux le 9 septembre.

Pourtant, l'effort global demandé à la nation ne sera, une nouvelle fois, pas neutre : plus de 30 milliards d'euros d'économies, a confirmé le 12 septembre au Parisien le ministre des finances, Roland Lescure. L'objectif de l'exécutif étant que le déficit public ne dépasse pas 5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2027, après 5,1 % en 2026.

Si le déficit reste à un niveau élevé malgré des coupes importantes, c'est parce que l'économie française est en plein marasme et ne produit plus de nouvelles richesses. La dernière note de conjoncture de l'Insee, publiée jeudi 10 septembre, prévoit ainsi une croissance de seulement 0,4 % du PIB français sur 2026.



À droite, Emmanuel Macron et le ministre des finances, Roland Lescure. © Photo illustration Armel Baudet / Mediapart avec AFP

La fermeture du détroit d'Ormuz, fin février, qui a fait exploser les prix de l'énergie, notamment à la pompe, mais aussi les canicules, les incendies de grande ampleur et la sécheresse n'ont certes rien arrangé. Mais force est de constater que les moteurs de la croissance de la France sont rouillés.

Jouant la méthode Coué afin de repousser les débats de fond sur la qualité de sa politique économique, pourtant très critiquable, le gouvernement table de manière optimiste sur une croissance de 1 % en 2027. Mais le constat est là : une faible croissance, c'est moins de recettes fiscales, ce qui rend impossible une baisse significative du déficit public.

Pire : en coupant encore plus dans les dépenses, le gouvernement sape davantage l'activité économique soutenue par la puissance publique et le modèle social, et donc la croissance qui en découle... alimentant de fait un cercle vicieux budgétaire. Par conséquent, le taux auquel la France emprunte sur les marchés sur dix ans, supérieur à 4 %, s'établit désormais bien au-delà de l'inflation et doit être scruté de près.

L'État et les retraités à la diète

Dans ce contexte peu reluisant, le gouvernement persiste et signe en préférant, plutôt que de lever l'impôt auprès des grands groupes et des ultrariches, couper dans les grandes masses de dépenses publiques : celles de l'État,

hors ministère de la défense, les retraites, et plus globalement le modèle social.

Le ministre des comptes publics, David Amiel, a notamment annoncé que l'effort demandé directement aux retraité·es serait de 6 milliards d'euros en 2027. La manière dont il compte s'y prendre n'est pas encore arbitrée, mais trois solutions sont sur la table : désindexer partiellement les pensions de l'inflation, supprimer l'abattement fiscal pour frais professionnels de 10 % dont disposent les retraité·es, ou un peu des deux.

Il sera également demandé un effort substantiel au budget de l'État : selon Les Échos, Sébastien Lecornu a envoyé à la dernière minute une lettre à ses ministres leur intimant l'ordre de revoir les dépenses de leurs ministères à la baisse.

Le premier ministre veut, en gros, stabiliser les dépenses de l'État à leur niveau de 2026, et demande environ 1,5 milliard d'euros d'économies supplémentaires aux ministères par rapport à ce qui était prévu dans les lettres plafonds adressées en juillet. Des lettres qui, hors défense, demandaient déjà aux ministères de limiter la progression de leurs dépenses à 0,4 %, soit moins du quart de l'inflation, révisée à 1,8 %.

Dans ce grand élan de rigueur, l'écologie ne sera pas épargnée : les baisses de moyens et les suppressions de postes dans plusieurs agences de l'État dédiées à la biodiversité et à l'écologie, révélées par Contexte, ont suscité un tollé.

Une manifestation, mardi 15 septembre devant Bercy, a ainsi été organisée à l'initiative d'une quarantaine d'organisations, dont des syndicats de pompiers et d'infirmières qui, après un été de canicules, d'incendies et de sécheresse, réclament des moyens « *à la hauteur de l'urgence climatique* ».

En réponse à la mort de Lyhanna, 11 ans, qui a révélé de graves dysfonctionnements de l'appareil d'État, Sébastien Lecornu a toutefois annoncé dans une tribune au *Monde*, le 15 septembre, que le gouvernement proposerait à la discussion parlementaire une enveloppe de « *1,5 milliard d'euros contre les violences sexistes et sexuelles répartie sur les budgets de l'État et de la Sécurité sociale* ». « *En plus, 2,6 milliards d'euros sont prévus pour*

la protection de l'enfance », a-t-il ajouté sans plus de précision. Mais comme l'explique sur son blog Alice Gayraud, spécialiste des politiques publiques de lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants, les enveloppes annoncées sont bien inférieures aux besoins.

Des soins déremboursés

Côté Sécurité sociale, *Les Échos* ont révélé que le gouvernement envisageait de soumettre à cotisations une partie des primes d'intéressement et de la participation des entreprises aux plans d'épargne des salarié·es.

Des révélations qui n'ont pas plu à Sébastien Lecornu, lequel, furieux de cette fuite dans la presse économique, a envisagé de poursuivre en justice la source de celle-ci. Une séquence aussi inquiétante pour la liberté de la presse que ridicule, le ministre des finances, Roland Lescure, ayant confirmé sur RTL que le gouvernement envisageait une telle mesure.

Des coupes sont d'ailleurs déjà actées dans le budget de la Sécurité sociale, par plusieurs décrets récemment publiés au *Journal officiel*. D'abord, le gouvernement compte abaisser de trois à un an la durée d'indemnisation dont bénéficient certain·es patient·es en arrêt maladie, notamment pour des cas de troubles musculo-squelettiques ou de dépression légère.

Ensuite, le reste à charge des patient·es (ou ticket modérateur) sera augmenté, l'État se désengageant à partir du 1^{er} janvier 2027 du remboursement des transports sanitaires, des soins dentaires ou encore des médicaments dont le service médical rendu est jugé modéré. La somme à la charge des patient·es, ou couverte par les complémentaires santé, va donc augmenter.

La ministre de la santé, Stéphanie Rist, espère ainsi dégager entre 1,5 et 2 milliards d'euros d'économies grâce à cette réforme héritée du budget Bayrou, élaborée à l'été 2025, et encore considérée comme un musée des horreurs pour la Sécurité sociale.

Enfin, dès octobre 2026, le plafond annuel des franchises médicales restant à la charge des assurés sociaux va passer de 100 à 140 euros : le gouvernement comptait le faire grimper à 200 euros, mais il a reculé devant la

colère des associations de patient·es. Ce nouveau plafond sera ensuite réévalué chaque année en fonction de l'inflation. Économies espérées : environ 300 millions d'euros par an.

La chasse aux grandes économies sur le dos des petites gens est donc ouverte. En revanche, il n'est pas question de toucher aux nanti·es. Si Roland Lescure a concédé dans *Le Parisien* que le gouvernement pourrait « *toiletter ici ou là des niches fiscales* », hors de question de demander davantage aux ultrariches et aux grandes entreprises.

« *Il s'agit de préserver les moteurs de croissance, car la France est le pays le plus attractif d'Europe depuis sept ans* », a justifié le ministre des finances, sans expliquer ce que cette « *attractivité* » a réellement apporté à l'économie française qui, en matière de croissance, est actuellement plus proche de la récession que des Trente Glorieuses.

Les riches préservés

Las, le 9 septembre, le premier ministre a carrément adressé une lettre aux chef·fes d'entreprise pour les rassurer. Il y promet qu'« *il n'y aura pas d'impôt nouveau* » dans le budget 2027. Car il ne faudrait pas « *remettre en cause les grands instruments qui permettent à nos entreprises d'investir, de produire, de transmettre* ».

Ainsi, la fameuse surtaxe exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés (IS) pour les grandes entreprises, qui a rapporté 8 milliards d'euros à l'État en 2025 et en 2026, va être rabotée. « *La contribution exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés demandée aux très grandes entreprises diminuera. Elle répondait à une situation exceptionnelle : ce qui est exceptionnel doit rester exceptionnel* », a justifié Sébastien Lecornu.

Une annonce qui tombe d'autant plus mal que l'on vient d'apprendre que les grandes entreprises françaises ont versé plus de 60 milliards d'euros de dividendes au deuxième trimestre 2026 à leurs actionnaires. La France était le deuxième pays à distribuer le plus au niveau mondial, derrière les États-Unis.

Sébastien Lecornu a pris un autre engagement : préserver « *le pacte Dutreil* », une niche fiscale détournée de son objet initial (favoriser les transmissions de PME familiales) et désormais abondamment utilisée par les grandes fortunes pour payer moins d'impôts sur l'héritage.

Côté héritage toujours, le premier ministre propose de rehausser le plafond du don familial défiscalisé de 31 865 euros à 50 000 euros. « *Ce dispositif concerne une personne de moins de 80 ans qui donne une somme d'argent à un enfant, un petit-enfant ou un arrière-petit-enfant majeur* », relève Matignon.

Pour rappel, le don familial défiscalisé peut être cumulé avec une donation classique de parent à enfant, déjà exonérée de droits de succession jusqu'à 100 000 euros. Bref, grâce à Sébastien Lecornu, les familles bien dotées pourront se transmettre plus en payant moins. Rien qui vienne modifier l'évolution économique de la France, devenue une société d'héritières et d'héritiers.

Un projet de budget qui provoque déjà la colère de la gauche à l'Assemblée nationale. « *On touche une fois de plus aux classes moyennes, à défaut d'aller taxer les ultrariches. C'est une façon d'éviter le cœur du problème* », peste le président insoumis de la commission des finances, Éric Coquerel. « *C'est trop facile de demander aux retraités de faire des efforts quand on ne demande pas à tout le monde de contribuer en raison de ses facultés* », abonde la députée socialiste Estelle Mercier.

Les discussions budgétaires vont durer : de l'avis général, Sébastien Lecornu n'aura pas de majorité pour voter son budget et attendra la fin de l'automne pour passer par voie de 49-3 ou d'ordonnance. D'ici là, les discussions budgétaires seront nourries et auront pour intérêt principal, à quelques mois de l'élection présidentielle, de révéler les positions des différents partis sur de nombreux sujets économiques.

Mathias Thépot